



Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le samedi 1^{er} mai 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Philip Lapalme.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame Linda Laplante, secrétaire de direction.

Est absent, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Conformément aux directives du gouvernement pour les mesures d'encadrement des séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire), les séances du CA et du conseil de la MRC sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, souligne la présence de madame Jessica McKenzie, conseillère en aménagement du territoire ainsi que de M^e Serge Lalonde.

21-05-01-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

d'ouvrir la séance à 8 h 34.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Réjean Fournier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.



4. PROPOSITION DE HUIS CLOS

Monsieur Patrick Bousez, préfet, demande un huis clos avant de traiter les points qui suivent.

POUR CE MOTIF,

21-05-01-02 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Julie Lemieux**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

d'ouvrir le huis clos à 8 h 38.

Proposition adoptée.

5. LEVÉE DU HUIS CLOS

21-05-01-03 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Julie Lemieux**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

de lever le huis clos à 9 h 42.

Proposition adoptée.

6. ACQUISITION DU LOT 2 421 864 À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ÉCOCENTRE SUR L'ÎLE PERROT : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la résolution du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges 20-07-08-12 mandatant la Société de gestion des matières résiduelles Vaudreuil-Soulanges de procéder à la mise en place d'un nouvel écocentre sur l'île Perrot ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges peut procéder à l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des immeubles nécessaires aux fins de sa compétence;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges souhaite acquérir, pour cette fin, le lot numéro 2 421 864 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil;

CONSIDÉRANT que cette acquisition est nécessaire afin d'établir un nouvel écocentre afin de répondre aux besoins actuels et futurs des citoyens de l'île Perrot et de mieux répartir l'achalandage du réseau des écocentres;

CONSIDÉRANT l'importance pour la région de Vaudreuil-Soulanges et les quatre (4) villes situées sur l'île Perrot que soit implanté un écocentre sur l'île Perrot, pour desservir une population qui est en pleine croissance;

CONSIDÉRANT la pression extrême exercer sur l'écocentre situé à Vaudreuil-Dorion, du fait qu'actuellement les citoyens de l'île Perrot se dirigent à cet endroit pour avoir accès à des services environnementaux;

CONSIDÉRANT l'importance pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges de respecter le Plan de gestion des matières résiduelles et le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles visant l'enfouissement zéro;

CONSIDÉRANT que les écocentres sont des équipements publics de grandes importances, déclarés essentiels par le gouvernement du Québec et qui permet de satisfaire toutes les normes environnementales auxquelles nos institutions sont soumises;

CONSIDÉRANT les nombreuses études effectuées par la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour trouver un terrain;

CONSIDÉRANT l'importance de l'implantation de cet écocentre le plus rapidement possible;



POUR CES MOTIFS,

21-05-01-04 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Danie Deschênes**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

que soit mandaté le préfet, le préfet suppléant ou le directeur général ou le directeur général adjoint, sous réserve d'une étude environnementale de procéder à l'acquisition du terrain soit de gré à gré, soit par voie d'expropriation et d'autoriser lesdites personnes à engager et à signer toutes procédures ou tous processus nécessaires à l'accomplissement des fins d'acquisition dudit terrain et d'engager et de nommer tous professionnels au dossier (arpenteurs géomètres, avocats, notaires, urbanistes ou tous autres professionnels dont nous pourrions avoir besoin.

que le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges **mandate** la firme Dentons (Me Serge Lalonde) afin de préparer les avis d'expropriation et tous les autres actes de procédures et tout autre document requis, et d'obtenir les expertises requises et de représenter la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour cette acquisition;

que les sommes nécessaires aux fins de financer le présent projet **soit fait** au moyen d'un Règlement d'emprunt.

Proposition adoptée.

7. **CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES – ENTREPOSAGE DES ARCHIVES DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION POSITIONNEMENT**

Considérant la nécessité d'entreposer les archives du Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges durant la période des travaux de rénovation des nouveaux locaux du CAVS;

Considérant que l'entreposage de ces archives libèrera l'espace requis par le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant que les fonds nécessaires sont disponibles dans le Fonds de roulement;

POUR CES MOTIFS,

21-05-01-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Philip Lapalme**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant, le directeur général ou le directeur général adjoint à signer les ententes relatives à la location d'un conteneur pour l'entreposage des archives du Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges durant la période des travaux de rénovations.

Proposition adoptée.

8. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

que la séance soit levée à 9 h 46.

Proposition adoptée.



PATRICK BOUSEZ
Préfet



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier